

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF POUR L'EXERCICE 2009

(Budget principal du Département du Territoire de Belfort)

Présenté par le Président du Conseil général
du Département du Territoire de Belfort
le 28 JUIN 2010

Signé : Yves Ackermann

Délibéré par le Conseil général le 28 JUIN 2010

Décision du Conseil général,
Adopté par : 10 voix

VOTES : Pour10.....
Contre
Abstentions1.....

Les membres du Conseil général,

Yves Ackermann ne participe pas au vote	Jean-Claude Chérasse a donné pouvoir à Yves Ackermann	Sylvianne Fleury 
Anne-Marie Forcinal 	Christophe Grudler 	Samia Jaber a donné pouvoir à Christian Proust
Daniel Lanquetin a donné pouvoir à Pierre Oser	Damien Meslot 	Guy Miclo a donné pouvoir à Christian Rayot
Pierre Oser 	Cédric Perrin 	Christian Proust
Christian Rayot 	Michel Reiniche 	Didier Vallverdu 

NIVEAU DE VOTE DES CREDITS : l'Assemblée départementale a voté le présent budget par chapitre selon les prescriptions de l'instruction comptable M52.

Certifié exécutoire par le Président du Conseil général,
compte tenu de la réception en Préfecture le - 5 JUIL. 2010 et de la publication le - 6 JUIL. 2010

A BELFORT, le - 6 JUIL. 2010
Le Président du Conseil général,


Yves Ackermann

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DU FOYER DE L'ENFANCE POUR L'EXERCICE 2009

Présenté par le Président du Conseil général
 du Département du Territoire de Belfort
 le 28 JUIN 2010

Signé : ~~Yves Ackermann~~

Délibéré par le Conseil général le 28 JUIN 2010

Décision du Conseil général,
 Adopté par : 10 voix

VOTES : Pour10.....
 Contre
 Abstentions1.....

Les membres du Conseil général,

Yves Ackermann ne participe pas au vote	Jean-Claude Chérasse a donné pouvoir à Yves Ackermann	Sylvianne Fleury 
Anne-Marie Forcinal 	Christophe Grudler 	Samia Jaber a donné pouvoir à Christian Proust
Daniel Lanquetin a donné pouvoir à Pierre Oser	Damien Meslot 	Guy Miclo a donné pouvoir à Christian Rayot
Pierre Oser 	Cédric Perrin 	Christian Proust
Christian Rayot 	Michel Reiniche 	Didier Vallverdu 

NIVEAU DE VOTE DES CREDITS : l'Assemblée départementale a voté le présent budget par chapitre selon les prescriptions de l'instruction comptable M22.

Certifié exécutoire par le Président du Conseil général,
 compte tenu de la réception en Préfecture le - 5 JUIL. 2010 et de la publication le - 6 JUIL. 2010

A BELFORT, le - 6 JUIL. 2010
 Le Président du Conseil général,


 Yves Ackermann

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF
DES OPERATIONS SOUMISES A TVA POUR L'EXERCICE 2009

Présenté par le Président du Conseil général
 du Département du Territoire de Belfort
 le 28 JUN 2010

Signé : ~~Yves Ackermann~~

Délibéré par le Conseil général le 28 JUN 2010

Décision du Conseil général,
 Adopté par : 10 voix

VOTES : Pour10.....
 Contre
 Abstentions1.....

Les membres du Conseil général,

Yves Ackermann ne participe pas au vote	Jean-Claude Chérasse a donné pouvoir à Yves Ackermann	Sylvianne Fleury 
Anne-Marie Forcinal 	Christophe Grudler 	Samia Jaber a donné pouvoir à Christian Proust
Daniel Lanquetin a donné pouvoir à Pierre Oser	Damien Meslot 	Guy Miclo a donné pouvoir à Christian Rayot
Pierre Oser 	Cédric Perrin 	Christian Proust
Christian Rayot 	Michel Reiniche 	Didier Vallverdu 

NIVEAU DE VOTE DES CREDITS : l'Assemblée départementale a voté le présent budget par chapitre selon les prescriptions de l'instruction comptable M52.

Certifié exécutoire par le Président du Conseil général,
 compte tenu de la réception en Préfecture le - 5 JUL. 2010 et de la publication le - 6 JUL. 2010

A BELFORT, le - 6 JUL. 2010
 Le Président du Conseil général,

~~Yves Ackermann~~